

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/02/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	21

Vote
A l'unanimité
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Indre-et-Loire
Le : 28/02/2025
Et
Publication ou notification du :
28/02/2025

L'an 2025, le 24 Février à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de VERNOU SUR BRENNE s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Claude FERRAND, Adjoint au Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/02/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/02/2025.

Présents : Mmes : BONZON Marie-Claude, COMMUNAL Renée, DELALEUF Marie, DUBRAY Françoise, FERRAND Claude, HENNEQUET-ANTIER Christelle, LABREVOIT Sandrine, MERCIER Céline, ROUVRE Liliane, MM : BONZON Sébastien, CHAMPION Pierre, DEVALLEE Victorien, FROGER David, LANDAIS Romain, LESAGE Mathieu, MAZET Franck, ROBIN Xavier, SIMONIN Denis, TARBE DE SAINT-HARDOUIN Patrice

Absent(s) ayant donné procuration : Mme GOURON Claude à Mme BONZON Marie-Claude, M. LEBREC Michel à M. SIMONIN Denis
Absent(s) : Mme CHASLE Sophie
Madame Le Maire a quitté la salle.

A été nommé(e) secrétaire : M. SIMONIN Denis

14/2025 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Madame Claude FERRAND, Adjointe déléguée aux finances, présente le compte administratif du budget communal de l'exercice 2024 qui peut se résumer ainsi :

RESULTAT BUDGETAIRE 2024 - BUDGET COMMUNAL			
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RESULTAT REPORTE 2023	-	352 374,62	365 805,12
EXERCICE 2024			13 430,50
DEPENSES	429 693,16	1 733 993,85	2 163 687,01
RECETTES	1 066 630,12	2 478 603,88	3 545 234,00
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	636 936,96	744 610,03	1 381 546,99
RESULTAT DE CLOTURE (= RESULTAT REPORTE + RESULTAT DE L'EXERCICE)	284 562,34	1 110 415,15	1 394 977,49
RAR DEPENSES	569 562,78		569 562,78
RAR RECETTES	109 515,04		109 515,04
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (= RESULTAT DE CLOTURE + SOLDE RAR)	-	175 485,40	1 110 415,15
			934 929,75

Madame le maire quittant la salle, Madame Claude FERRAND, est élue présidente de l'assemblée.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Claude FERRAND, adjointe déléguée aux finances,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1612-12 et L2121-31,

Vu le compte de gestion 2024 dressé par le comptable public, adopté ce jour,

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le 28/02/2025

ID : 037-213702707-20250224-D14_2025-DE



Vu la présentation en commission des finances réunie le 03/02/2025 sous la présidence de Madame Claude FERRAND, adjointe déléguée aux finances,
Après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité, décide :
d'adopter le compte administratif 2024 du budget principal communal joint à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/02/2025

Le Secrétaire de Séance
M. SIMONIN Denis



Le Maire
Pascale DEVALLEE